

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2023**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

- en exercice 29
- présents 22
- votant par procuration 7
- absent 0
- total des votants 29

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations
examinées en séance faits le 31 mars 2023.

xxx

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi trente mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt-trois mars, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Yves GIMAY, Mme Marie-Hélène LONGO,
Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjoints,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Nathalie CASTEL, M. Sébastien MORO,
M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Tarek HAMMAN, M. Omar BELGHACHEM, M. Johan GONZALEZ, M. Patrick WALCZAK, M.
Patrick CIBOIS, Mme Djémaïa TAKARLI, Mme Anne-Lise COUTURE, Mme Sourayo OUF, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. Franck LEMAÎTRE	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM
M. Fabrice LEPAREUX	qui donne pouvoir à	Mme Emmanuelle PATIN
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	Mme Fabienne MANDEVILLE
Mme Arlette LECACHEUR	qui donne pouvoir à	M. Patrick WALCZAK
Mme Sylvie DE MILLIANO	qui donne pouvoir à	Mme Djémaïa TAKARLI
M. Jean-Yves GOGNET	qui donne pouvoir à	M. Patrick CIBOIS
M. Thierry GIMAY	qui donne pouvoir à	M. Pascal SZALEK

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Djémaïa TAKARLI est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.29/03.23**Objet : Budget Ville
Compte administratif 2022**

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 30.03.2023

Délibération n°: D.29/03.23
Objet : Budget Ville
Compte administratif 2022

Monsieur BELGHACHEM rappelle que Madame le Maire, en tant qu'ordonnateur, a l'obligation de rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'elle a exécutées. Il lui appartient, dans ce cadre, à la clôture de l'exercice budgétaire qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, d'établir le compte administratif du budget principal.

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes de la collectivité. Prenant également en compte les engagements juridiques en dépenses et en recettes, il doit être voté avant le 30 juin au plus tard de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-12, L2121-14, L2121-29 et L2121-31,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 31 mars 2022 (n° D.36/03.22) approuvant le budget primitif 2022,

Vu les délibérations en date du 16 juin 2022 (n°D.71/06.22), du 29 septembre 2022 (n°D.95/09.22), du 08 décembre 2022 (n°D.103/12.22) approuvant les décisions modificatives relatives à l'exercice 2022,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le comptable public,

Considérant que M. Kamel BELGHACHEM a été élu pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Madame Christine DÉCHAMPS, Maire, s'est retirée pour laisser la présidence à M. Kamel BELGHACHEM au moment du vote du compte administratif,

Considérant que le compte administratif présente les résultats comptables de l'exercice et est soumis par l'ordonnateur à l'assemblée délibérante,

Vu le rapport de présentation du compte administratif 2022 de la Ville, annexé à la présente délibération,

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 30.03.2023

Délibération n°: D.29/03.23
Objet : Budget Ville
Compte administratif 2022

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'adopter le compte administratif 2022 de la Ville qui s'établit comme suit :

		Investissement (€)	Fonctionnement (€)	Total cumulé (€)
RÉSULTAT DE L'EXÉCUTION	Titres de recettes émis (A)	6 238 385,35	18 944 486,38	25 182 871,73
	Mandats émis (B)	5 970 164,21	16 525 080,99	22 495 245,20
(1) Solde d'exécution (A-B)		268 221,14	2 419 405,39	2 687 626,53
(2) RÉSULTAT REPORTÉ N-1		-1 820 675,90	1 659 822,68	-160 853,22
(3) TOTAL (1+2)		- 1 552 454,76	4 079 228,07	2 526 773,31
RESTES A RÉALISER	Restes à réaliser - recettes (C)	1 810 352,94	0,00	1 810 352,94
	Restes à réaliser - dépenses (D)	2 360 958,04	0,00	2 360 958,04
(4) Soldes des restes à réaliser (C-D)		-550 605,10	0,00	-550 605,10
(5) RÉSULTAT CUMULÉ (3+4)		-2 103 059,86	4 079 228,07	1 976 168,21

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR 21 VOIX POUR (ELUS DE LA MAJORITE)
ET 7 ABSTENTIONS (MME ARLETTE LECACHEUR, M. PATRICK WALCZAK, MME SYLVIE DE
MILLIANO, M. PATRICK CIBOIS, M. JEAN-YVES GOGNET, MME DJEMAÏA TAKARLI,
MME ANNE-LISE COUTURE, ELUS DE L'OPPOSITION).**

MME LE MAIRE N'AYANT PAS PRIS PART AU VOTE.

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,*



Le Maire de Lillebonne,

Christine DÉCHAMPS.

La secrétaire de séance,

Djémaïa TAKARLI.



VILLE DE LILLEBONNE

Synthèse du Compte Administratif 2022

VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

FONCTIONNEMENT	
Dépenses (a)	16 525 080,99€
Recettes (b)	18 944 486,38€
Résultat de fonctionnement (c=b-a)	2 419 405,39€
Résultat de fonctionnement reporté N-1 (d)	1 659 822,68€
Résultat de clôture 2022 (e = c+d)	4 079 228,07€
INVESTISSEMENT	
Recettes (a)	6 238 385,35€
Dépenses (b)	5 970 164,21€
Déficit N-1 investissement (c)	1 820 675,90€
Dépenses totales (d=b+c)	7 790 840,11€
Solde d'exécution (e=d-a)	-1 552 454,76€
Restes à réaliser	1 810 352,94€
Dépenses (y)	2 360 958,04€
solde (f= x-y)	-550 605,10€
Besoin de financement de l'investissement 2022 (g= e+f)	-2 103 059,86€
RÉSULTATS 2022	
Excédent de fonctionnement	4 079 228,07€
Besoin de financement de l'investissement	-2 103 059,86€
Résultat global de clôture	1 976 168,21€
Affectation du résultat	
à la couverture du besoin de financement C./1068	2 103 059,86€
à l'excédent de fonctionnement reporté C./002 :	1 976 168,21€

- Le résultat de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2022 s'élève à **+ 4 079 228,07 €**.
- Il doit couvrir prioritairement le besoin en financement de la section d'investissement, soit **- 2 103 059,86 €**.
- Pour 2022, l'excédent de fonctionnement reporté s'établit par conséquent à **1 976 168,21 €**, contre **1 659 822,68 €** en 2021.

Libellé	Dépenses en Euros					Recettes en Euros					Tx d'exécution *
	BP	BG	CA	RAR	Tx d'exécution *	Libellé	BP	BG	CA	RAR	
Charges à caractère général	3 989 201,68	4 300 701,68	4 016 096,92			93,38%	762 038,00	762 038,00	834 379,67		109,49%
Charges de personnel	8 261 759,00	8 331 759,00	8 213 052,59			98,58%	13 128 054,00	13 722 504,00	13 809 027,85		100,63%
Autres charges de gestion courante	2 830 188,00	2 842 188,00	2 731 673,57			96,11%	3 592 125,00	3 656 944,00	3 953 265,34		108,10%
Atténuations de produits	214 521,00	214 521,00	196 507,00			91,60%	112 383,00	112 383,00	128 695,72		114,52%
Charges financières	245 500,00	245 500,00	239 168,92			97,42%	55 770,00	55 770,00	125 551,67		225,12%
Charges exceptionnelles	92 150,00	92 150,00	18 339,22			19,90%	6 200,00	6 200,00	6 687,42		107,86%
Opérations d'ordre	3 595 315,00	3 539 043,00	1 110 242,77				0,00	0,00	42 772,68		
Dépenses imprévues	100 000,00	440 269,00					12 242,00	30 470,00	44 106,03		144,75%
							1 659 822,68	1 659 822,68	1 659 822,68		100,00%
Total fonctionnement	19 328 634,68	20 006 131,68	16 525 080,99			82,83%	19 328 634,68	20 006 131,68	20 604 309,06		102,99%
Immobilisations incorporelles	112 300,00	317 767,66	126 287,18	141 817,18		84,37%	366 000,00	366 000,00	383 983,54	0,00	104,91%
Subventions d'équipements versées	129 500,00	276 576,09	81 526,47	139 139,86		79,79%	398 000,00	729 584,46	225 436,32	610 352,94	114,56%
Immobilisations corporelles	947 023,00	1 760 844,99	940 017,46	756 636,60		96,35%	1 500 000,00	2 500 000,00	1 000 000,00	1 200 000,00	88,00%
Immobilisations en cours	3 049 350,00	4 156 038,42	2 520 242,67	1 315 302,61		92,29%	0,00	0,00	168,04		
Dépenses financières	1 514 900,00	1 514 900,00	1 508 218,89	0,00		99,56%	0,00	0,00	816,00		
Autres (dotations, subventions, participations)	9 000,00	104 305,00	95 272,43	8 061,79		99,07%	15 000,00	15 000,00			
Dépenses imprévues	100 000,00	31 295,00					2 863 245,60	2 863 245,60	2 863 245,60		100,00%
Opérations d'ordre	667 042,00	685 270,00	698 599,11			101,95%	4 250 115,00	4 193 843,00	1 764 735,85		
Déficit reporté d'investissement	1 820 675,90	1 820 675,90	1 820 675,90			100,00%					
Total investissement	8 349 790,90	10 667 673,06	7 790 840,11	2 360 958,04		95,16%	9 392 360,60	10 667 673,06	6 238 385,35	1 810 352,94	101,87%
Total Général	27 678 425,58	30 673 804,74	24 315 921,10	2 360 958,04		89,00%	28 720 995,28	30 673 804,74	26 842 694,41	1 810 352,94	102,43%

* Le total du taux d'exécution est la moyenne des taux d'exécution des chapitres renseignés (avec restes à réaliser)

Le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement inscrites au budget est d'un niveau inférieur à celui de 2021, s'élevant à 83 % (89 % en 2021). Il s'explique en majeure partie par la non-réalisation de l'indemnité d'éviction, dans le cadre du bail avec le Crédit Mutuel, au chapitre des charges exceptionnelles (67).

Les recettes de fonctionnement sont traditionnellement légèrement sous-évaluées par prudence, ce qui explique un taux de réalisation de ces recettes supérieur à 100 %.

Le taux de réalisation des recettes réelles d'investissement s'élève à 102 % (avec RAR) pour 2022. Il était également à 102 % en 2021 et 74 % en 2020. Cette évolution s'explique notamment par la sollicitation des fonds de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et l'absence de recours à l'emprunt en 2020.

En dépenses d'investissement, on constate un taux de réalisation de 95 % (avec les RAR) pour 2022, alors qu'il était de 94 % en 2021 et 86 % en 2020.

ÉVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2021	%	2022	%	Evolution
70 - Produits des services du domaine	809 459,09	4,50%	834 379,67	4,41%	3,08%
73 - Impôts et taxes	13 253 851,44	73,76%	13 809 027,85	73,06%	4,19%
74 - Dotations, subventions, participations	3 610 738,21	20,10%	3 953 265,34	20,92%	9,49%
75 - Autres produits de gestion courante	163 332,66	0,91%	128 695,72	0,68%	-21,21%
013 - Atténuations de charges	51 893,88	0,29%	125 551,67	0,66%	141,94%
76 - Produits financiers	10 053,57	0,06%	6 687,42	0,04%	-33,48%
77 - Produits exceptionnels	68 742,99	0,38%	42 772,68	0,23%	-37,78%
Total Fonctionnement	17 968 071,84	100,00%	18 900 380,35	100,00%	5,19%

Les recettes de fonctionnement s'élevaient à 18,9 M€ en 2022, soit une augmentation de 5,19 % par rapport à 2021. Cela s'explique par :

- Une augmentation des **produits des services du domaine** suite à une augmentation de la fréquentation du centre de Loisirs.
- La hausse des produits d'impôts et taxes s'explique principalement par le versement de rôles supplémentaires 2021 pour un montant de 454 407 euros.
- La hausse **des dotations** s'explique par la participation de l'Etat suite à la mise en place de la tarification sociale ainsi que par la réévaluation du montant à la hausse de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) pour 2022 et des subventions CAF dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale).
- L'augmentation des atténuations de charges s'explique par le rattrapage des indemnités journalières non perçues depuis 2019.
- Les **produits exceptionnels** sont les rattachements annulés, le remboursement de sinistres, les avoirs et les cessions. La forte volatilité de cette recette explique qu'elle soit très souvent exclue des analyses financières afin de ne pas fausser les comparaisons.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Postes de dépenses	Réalisations 2021	%	Réalisations 2022	%	Evolution
011 - Charges à caractère général	3 423 957,77	23,48%	4 016 096,92	26,05%	17,29%
012 - Charges de personnel	7 945 513,64	54,50%	8 213 052,59	53,28%	3,37%
65 - Autres charges de gestion courante	2 739 890,07	18,79%	2 731 673,57	17,72%	-0,30%
014 - Atténuations de produits	213 497,00	1,46%	196 507,00	1,27%	-7,96%
66 - Charges financières	252 078,51	1,73%	239 168,92	1,55%	-5,12%
67 - Charges exceptionnelles	4 999,88	0,03%	18 339,22	0,12%	266,79%
Total fonctionnement	14 579 936,87	100,00%	15 414 838,22	100,00%	5,73%

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 5,73 % comparé à l'année 2021. Cela s'explique par :

- Une hausse de 17,29 % des charges à caractère général. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des fluides suite à la crise énergétique (+ 472 000 €) ainsi que par l'organisation des "Juliobonales" en 2022 (+104 000 €).
- Une hausse de 3,37 % du chapitre 012 liée à la valorisation du point d'indice des fonctionnaires au 1^{er} juillet 2022 de 3,5 %. De plus, la manifestation des "Juliobonales" a généré des heures supplémentaires. S'ajoute à cela l'augmentation habituelle du GVT (Glissement Vieillessement Technicité).
- Une baisse de -7,96 % du chapitre 014 correspondant au calcul du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) avec les critères de répartition entre les communes mis à jour.
- Une baisse de -5,12 % du chapitre 66. Diminution des charges de la dette suite au vieillissement de certain emprunt.
- Les charges exceptionnelles ont augmenté en 2022 suite à la subvention exceptionnelle versée au GIP en 2022 (7 336,91 €) et des intérêts moratoires versés dans le cadre du contentieux sur les travaux de Familia (4 760,85 €).

ÉVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

	2021	%	2022	%	variation
Dotations, fonds divers, réserves	2 888 154,51	87,39%	3 247 229,14	63,87%	12,43%
Subventions d'invest. reçues	412 573,10	12,48%	835 789,26	16,44%	102,58%
Emprunts et dettes assimilées*	0,00	0,00%	1 000 000,00	19,67%	
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00%	168,04	0,00%	
Immobilisations en cours	4 202,04	0,13%	0,00	0,00%	-100,00%
Autres recettes financières	0,00	0,00%	816,00	0,02%	
Total recettes d'investissement	3 304 929,65	100,00%	5 084 002,44	100,00%	53,83%/a

* réalisation hors restes à réaliser

L'évolution du chapitre « Dotations, fonds divers et réserves » s'explique par le fait que la couverture de besoin de financement (compte 1068) est plus importante en 2022 qu'en 2021.

L'augmentation des subventions d'investissement s'explique par la poursuite active de recherche de financements.

Il n'y a pas eu de nouvel emprunt en 2020, donc pas de mobilisation sur 2021. L'emprunt contracté en 2021 a été mobilisé en 2022. L'emprunt contracté en 2022 sera mobilisé au 1^{er} trimestre 2023. Il est donc comptabilisé en restes à réaliser sur l'exercice 2023.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	2021		2022		Evolution
20 - Immobilisations incorporelles	282 385,32	3,99%	268 104,36	3,51%	-5,06%
21 - Immobilisations corporelles	1 819 375,38	25,69%	1 696 654,06	22,23%	-6,75%
23 - Immobilisations en cours	3 220 079,91	45,47%	3 835 545,28	50,25%	19,11%
16 - Remboursement d'emprunts	1 451 340,37	20,49%	1 508 218,89	19,76%	3,92%
204 - Subventions d'équip. versées	288 549,93	4,07%	220 666,33	2,89%	-23,53%
Autres	19 888,21	0,28%	103 334,22	1,35%	419,58%
Total	7 081 619,12	100,00%	7 632 523,14	100,00%	7,78%

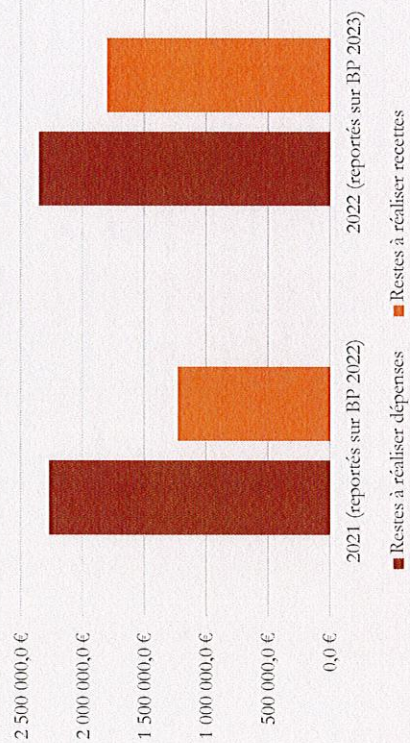
Le programme d'investissement 2022 a été réalisé à 94 % comme pour 2021, ce qui explique une légère évolution à la hausse des immobilisations par rapport à 2021.

Les subventions d'équipement versées sont composées chaque année de la subvention d'investissement à l'Association Culturelle Juliobona (ACJ) et des aides aux particuliers (ORFO/AVAP/aides aux énergies). La ville de Lillebonne a versé, en 2021, une participation aux travaux d'aménagement du Crédit Mutuel et en 2022, une participation au CHI pour la création de l'école d'aide soignants.

LES RESTES À RÉALISER

Section d'Investissement (en M€)	2021 (reportés sur BP 2022)	2022 (reportés sur BP 2023)
Restes à réaliser dépenses	2 279 054,16	2 360 958,04
Restes à réaliser recettes	1 236 484,46	1 810 352,94
Solde	-1 042 569,70	-550 605,10

Evolution des restes à réaliser



LISTE DES PRINCIPAUX RESTES À RÉALISER

(LISTE NON EXHAUSTIVE)

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Etude schéma directeur	69 364,50	Solde des participations de la CAF pour la création de la MEF	43 929,49
Etude fond friche crèche-Ilot nord	18 000,00	Participation du Département pour les Tennis O. Leclerc	10 605,00
Participation démolition phase 2 - fond friche crèche	90 750,00	Participation du Département et de la DSIL 2020 pour travaux de rénovation thermique du DOJO et salle Ostermeyer	18 770,00
1 Véhicule berlingo	19 334,03	Participation de la DSIL 2020 pour travaux de rénovation du bâtiment des maternelles du centre de Loisirs	23 370,90
1 Véhicule Peugeot 5008	34 315,67	Participation du Département et de la DSIL 2021 pour travaux de réhabilitation des salles de sports	164 515,00
1 Véhicule Citroën Jumper	36 300,10	Participation de la DSIL 2021 pour travaux de rénovation thermique du centre de Loisirs	22 696,00
Etude pour l'extension des services techniques	15 525,00	Participation de la Région pour l'achat d'un véhicule à hydrogène	10 000,00
Etude pour le devenir de l'ancienne école Carnot	18 510,00	Participation de la DSIL 2021 pour travaux de réhabilitation du CCJ	10 666,60
Participations ACJ équipements 2021 et 2022	16 500,00	Participation de la DSIL 2021 et Csa pour les travaux de requalification de la rue du Val Infray	216 349,95
Rachat anticipé du 17 rue du Havre	403 813,30	Participation de la Région pour l'étude du schéma directeur	30 000,00
Acquisition BO210-211 et 173 rue du Hauzay	72 500,00	Emprunt 2022	1 200 000,00
Fourniture et pose signalétique vitrines	23 286,00		
Refonte VDI 3e phase - remplacement des liaisons informatique	48 399,68		
Travaux de réserve incendie	54 589,07		
Ecrans numériques interactifs pour les écoles	20 885,28		
Travaux de réhabilitation de l'école Prévert	122 630,85		
Travaux de remplacement de pontons en bois au Centre Culturel	37 498,07		
Mission de maîtrise d'œuvre et prestations intellectuelles pour le projet Bigot	627 908,00		
Travaux de démolition d'habitation pour projet maison de santé	19 538,00		
Travaux de démolition garages rue du Havre	25 337,88		
Bornes électriques forains parking coubertin	40 080,00		
Travaux d'éclairage public - poste G4	125 571,77		
Travaux de requalification de la rue du Val Infray	123 558,40		
Travaux d'aménagement de la sécurité sur la RD 34 et rue d'Alincourt	55 391,28		
TOTAL	2 119 586,88	TOTAL	1 750 902,94

AUTOFINANCEMENT

	2021	2022	Evolution 2021 /2022
Recettes de gestion	17 889 275 €	18 850 920 €	5,38%
Dépenses de gestion	14 322 858 €	15 157 330 €	5,83%
Épargne de gestion	3 566 417 €	3 693 590 €	3,57%
Résultat financier	-242 025 €	-232 482 €	-3,94%
↳ dont intérêts	251 779 €	238 669 €	-5,21%
Résultat exceptionnel hors cessions	62 741 €	11 826 €	-81,15%
↳ dont produits exceptionnels hors cessions	67 741 €	30 166 €	-55,47%
↳ dont charges exceptionnelles	5 000 €	18 339 €	266,79%
Épargne brute hors cessions	3 387 133 €	3 472 935 €	2,53%
Remboursement du capital courant	1 451 340 €	1 508 219 €	3,92%
Épargne nette hors cessions	1 935 793 €	1 964 716 €	1,49%

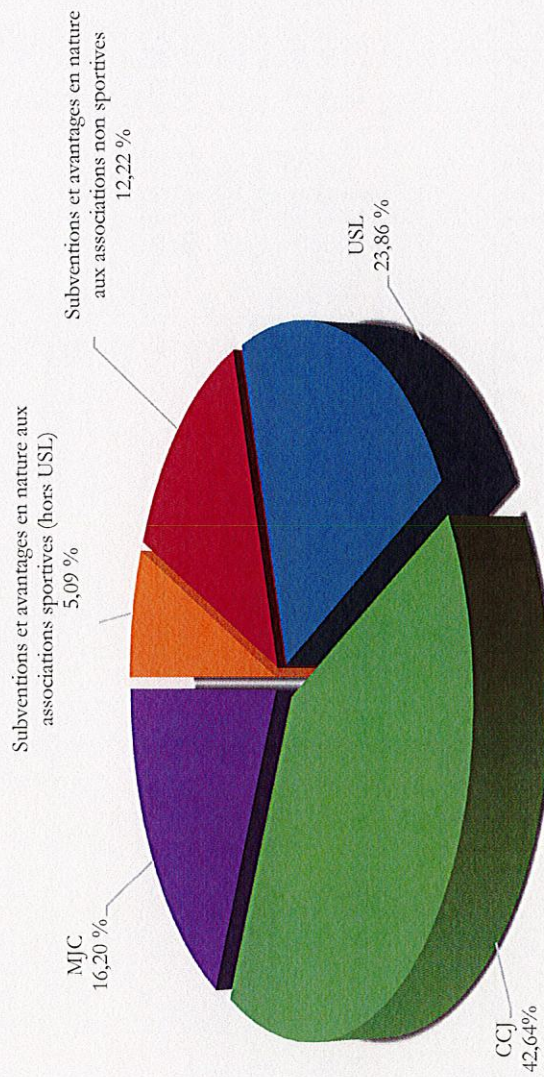
La **capacité d'épargne nette** de la Ville a augmenté de 1,49 % entre 2021 et 2022. Ces bons résultats permettent d'abonder la part des fonds propres nécessaires à la réalisation du programme d'équipements et de modérer le recours à l'emprunt.

GESTION DE LA DETTE

Année	Intérêts	Capital	Annuité	Capital restant dû au 31/12	Emprunt mobilisé au CA
2019	332 815,46 €	1 317 705,32 €	1 650 520,78 €	11 937 782,75 €	1 400 000,00 €
2020	294 725,63 €	1 398 262,42 €	1 692 988,05 €	11 339 520,33 €	800 000,00 €
2021	251 778,51 €	1 451 340,37 €	1 703 118,88 €	9 888 179,96 €	0,00 €
2022	238 668,89 €	1 508 218,89 €	1 746 887,78 €	9 379 961,07 €	1 000 000,00 €

MONTANTS DES SUBVENTIONS ET AVANTAGES EN NATURE AUX ASSOCIATIONS

Subventions et avantages en nature associations sportives	Subventions et avantages en nature associations non sportives
Subvention USL	674 381,00 €
Avantages en nature USL	210 244,62 €
Subventions exceptionnelles USL	198 411,57 €
Subventions aux associations sportives (hors USL)	137 646,19 €
Avantages en nature associations sportives (hors USL)	144 077,24 €
	1 650,00 €
	107 728,70 €
TOTAL	1 474 139,32 €



STRUCTURE DES GARANTIES D'EMPRUNTS

BENEFICIAIRES	MONTANT INITIAL	CRD AU 31/12/2022	REPARTITION DETTE	INTERETS	CAPITAL
LOGEO SEINE ESTUAIRE	48 996 032,65	37 985 988,91	67,82%	318 190,24	1 688 271,91
IMMOB BASSE SEINE	2 583 435,80	2 137 906,63	3,82%	6 836,62	76 837,43
LOGEAL IMMOBILIERE	14 026 256,64	11 652 599,90	20,80%	105 100,47	529 932,33
CDC HABITAT SOCIAL SA HLM	2 752 619,46	0,00	0,00%	6 632,26	450 682,09
SEMINOR	6 349 659,09	4 236 010,67	7,56%	50 899,55	222 364,13
TOTAL	74 708 003,64	56 012 506,11	100,00%	487 659,14	2 968 087,89

Répartition de la dette garantie 2022 par bénéficiaires

